



DNB session 2019

publié le 25/06/2019

Suite à la décision ministérielle du 23 juin, les épreuves du DNB auront lieu *le lundi 1er et mardi 2 juillet* au lieu des 27 et 28 juin. (Ci-joint le communiqué de presse du Ministère)

Les jeudi 27 et vendredi 28 juin seront des journées banalisées pour préparation de la rentrée.

Les lundi 1er et mardi 2 juillet sont des journées banalisées en raison des épreuves du DNB.

Les enfants n'auront pas cours.

Document joint

 [scan_20190625_163145](#) (PDF de 384.2 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.